



Fiche d'aide: Les informations nécessaires pour votre inscription en ligne

I- Vos informations personnelles

INFORMATIONS DEMANDEES	COMMENTAIRES
Civilité	
Nom de famille	<i>En majuscules.</i>
Prénom	<i>Ne pas oublier les accents, mettre une majuscule au début de votre prénom.</i>
Date de naissance	<i>Attention à votre année de naissance !</i>
Email	<i>Ce sera l'email auquel vous seront envoyés tous vos documents.</i>
Numéro de téléphone	
Adresse, Code postal, Ville, Pays	<i>Ce sera l'adresse à laquelle vous sera envoyée votre carte étudiante – mettre des majuscules aux noms propres (rues, villes).</i>

II- A propos de l'entreprise

INFORMATIONS DEMANDEES	COMMENTAIRES
Nom de l'entreprise	<i>En majuscules.</i>
Représentant de l'entreprise: <i>Civilité, nom, prénom, fonction</i>	<i>Le représentant de l'entreprise est la personne qui représente légalement l'entreprise – il s'agit donc en général du PDG ou bien de la personne en charge des Ressources Humaines.</i>

III- A propos de votre stage

INFORMATIONS DEMANDEES	COMMENTAIRES
Tuteur de stage : <i>Civilité, nom, prénom, fonction, email, numéro de téléphone</i>	<i>Mettre des majuscules aux noms propres et à la fonction (ex : Directeur Marketing).</i>
Intitule de votre stage	<i>Le poste que vous occuperez lors de votre stage (ex : Community Manager, Responsable Vente, etc.).</i>
Service ou département dans lequel se déroulera votre stage	<i>Exemple : Département Marketing, Service comptabilité, etc.</i>
Missions de stage	<i>Exemple : gestion des réseaux sociaux, génération de contenu, étude marketing, etc.</i>
Compétences/connaissances développées lors du stage	<i>Exemple : e-commerce, gestion d'un portfolio de clients, etc.</i>
Adresse du stage	<i>Mettre des majuscules aux noms propres.</i>
Date de début et de fin de stage	<i>Le stage est d'une durée maximum de 6 mois ! Attention aux années !!</i>
Nombre d'heures hebdomadaires	<i>En général : 35, 37 ou 40 heures/semaine.</i>
Nombre de jours de congés autorisés pendant la durée du stage	<i>En général : 0, 6 ou 12 jours de congés autorisés pour toute la durée du stage</i>
Rémunération brute <u>HORAIRE</u>	<i>Attention: merci de noter que la gratification de stage minimale légale en France est désormais calculée sur une base horaire et augmentera graduellement jusqu'au 1er septembre 2015. Merci de vous référer au tableau publié par le gouvernement: TABLEAU DES GRATIFICATIONS DE STAGE</i> <i>Toute erreur de votre part pourra entraîner l'édition d'un document supplémentaire à vos frais.</i>
Compléments de rémunération	<i>Exemple : tickets restaurant, remboursement des transports, etc.</i>